

PAYS-BAS

Priorités fondées sur des indicateurs

Réduire le taux d'imposition marginal des revenus du travail (2007, 2009, 2011)

Recommandations : Réduire les allocations pour les logements occupés par leurs propriétaires et élargir l'assiette de la TVA pour financer la baisse de la fiscalité du travail. Réduire le taux effectif marginal lié à certaines prestations, comme le crédit d'impôt lié au revenu du ménage, le crédit d'impôt pour le deuxième apporteur de revenu, l'allocation logement, les prestations pour enfants.

Mesures prises : En 2009, le gouvernement a instauré plusieurs crédits d'impôt liés aux revenus afin d'inciter les actifs à bas revenu et le deuxième apporteur de revenu à augmenter le nombre d'heures travaillées.

Réformer le régime d'invalidité (2007, 2009, 2011)

Recommandations : Renforcer le filtrage et les contrôles médicaux pour les bénéficiaires actuels de prestations d'invalidité. Supprimer progressivement le lien entre les prestations d'invalidité et les revenus antérieurs et exclure ces prestations des accords salariaux.

Mesures prises : En 2010, des réformes visant à limiter le nombre de nouveaux bénéficiaires du régime Wajong, destiné aux jeunes handicapés, sont entrées en vigueur. Les propositions du gouvernement de durcir les critères d'accès au régime d'invalidité pour ceux (partiellement) aptes à travailler et de valoriser le travail d'ici 2013 doivent encore être validées par le Parlement.

Assouplir la législation sur la protection de l'emploi pour les contrats réguliers (2009, 2011)

Recommandations : Assouplir la législation sur la protection de l'emploi pour les contrats réguliers en adoptant des procédures de licenciement plus simples et plus prévisibles. Plafonner les indemnités de licenciement, notamment pour les travailleurs âgés.

Mesures prises : En 2009, les juridictions locales ont adopté de nouvelles directives limitant le montant des indemnités de licenciement susceptibles d'être accordées par voie judiciaire, qui réduisent quelque peu ces indemnités. L'accord de la coalition de 2010 prévoit le plafonnement des indemnités de licenciement à 75 000 EUR, pour les salariés du secteur médical et du secteur public.

Renforcer la concurrence dans les industries de réseau (2007)

Recommandations : Privatiser les activités appartenant aux collectivités locales dans les industries de réseau et garantir une séparation verticale effective de ces activités. Mettre en place des tarifs d'accès fondés sur les coûts. Adopter une règle de « consentement tacite » pour la délivrance des autorisations.

Mesures prises : En 2006, une loi prévoyant la séparation totale, avant 2011, de la propriété des réseaux de distribution d'énergie et des fournisseurs, a été adoptée, avant d'être annulée par la cour d'appel en 2010.

Autres priorités

Développer le segment non réglementé du marché du logement (2007, 2011)

Recommandations : Déréglementer le secteur locatif. Rééquilibrer la fiscalité en baissant l'impôt sur les mutations et en augmentant l'impôt foncier, et assouplir les règles de zonage résidentiel.

Mesures prises : En 2011, l'impôt sur les mutations a été temporairement réduit et la réglementation du secteur locatif dans les zones très recherchées et pour les hauts revenus a été assouplie.

Réformer le régime d'assurance-chômage (2009, 2011)

Recommandations : Réduire la durée maximale des allocations chômage et les rendre plus rapidement dégressives au cours de la période d'indemnisation. Abaisser le plafond des allocations chômage pour accroître les incitations à la recherche d'emploi parmi les chômeurs ayant un niveau élevé de qualification.

Mesures prises : Aucune.

Promouvoir la concurrence dans le commerce de détail (2007, 2009)

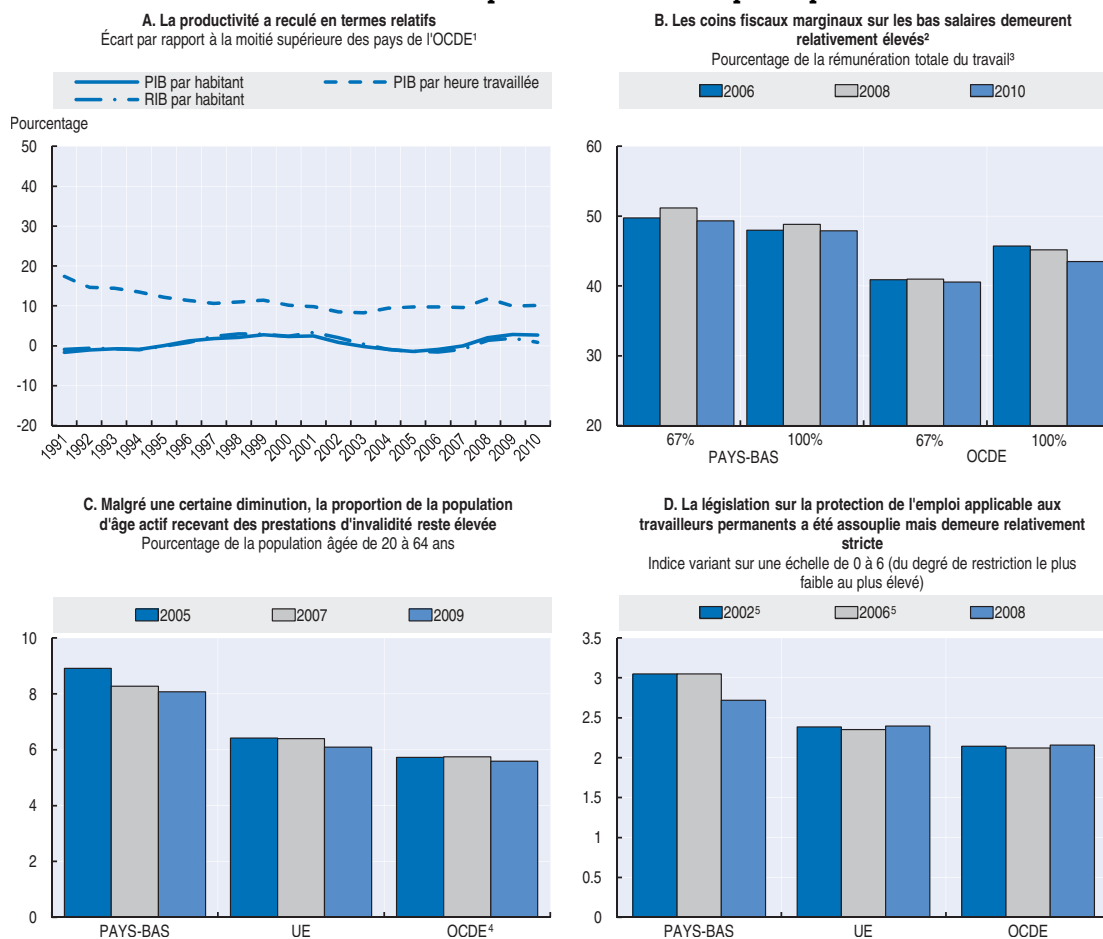
Recommandations : Supprimer progressivement les restrictions relatives aux horaires d'ouverture. Alléger la réglementation applicable aux grandes surfaces et assouplir les règles d'urbanisme.

Mesures prises : Aucune.

PAYS-BAS

- Depuis deux décennies, le PIB par habitant des Pays-Bas se maintient dans la moyenne supérieure des pays de l'OCDE. La productivité horaire est supérieure à la moyenne depuis le milieu des années 2000, et cet écart reste stable, malgré un nombre relativement faible d'heures travaillées.
- Dans les domaines prioritaires, le gouvernement a mis en œuvre des réformes du régime d'invalidité visant à augmenter le taux d'emploi et le filtrage médical des handicapés, mais la plupart de ces lois ne sont pas encore votées. Les programmes en cours portant sur la réduction des indemnités de licenciement prévoient de limiter le plafonnement des indemnités au secteur médical et au secteur public. Quelques mesures ont été prises pour améliorer le fonctionnement du marché du logement, mais aucune pour ce qui concerne la l'assurance chômage ni la réglementation du commerce de détail.
- Dans les autres domaines, des mesures temporaires ont contribué à atténuer les conséquences de la crise en termes d'emploi (programme de chômage partiel, possibilités accrues pour les employeurs de proposer des contrats temporaires).

Indicateurs de performance et de politique



1. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant (sur la base des PPA constantes de 2005).
2. La charge fiscale pesant sur le travail correspond à la somme de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, des cotisations salariales et patronales de sécurité sociale, ainsi que des éventuels prélèvements sur les salaires, diminuée des transferts en espèces.
3. Évalué à 67 et à 100 % du salaire moyen, pour un célibataire sans enfant.
4. Hormis le Chili, l'Islande et la Turquie.
5. Moyenne des pays européens membres de l'OCDE. Les moyennes de l'UE et de l'OCDE excluent le Chili, l'Estonie, Israël et la Slovaquie.

Source : Graphique A : OCDE, Bases de données des comptes nationaux et du n° 90 des Perspectives économiques ; graphique B : OCDE, Base de données sur les impôts sur les salaires ; graphique C : OCDE (2010), Maladie, invalidité et travail – Surmonter les obstacles : Synthèse des résultats dans les pays de l'OCDE ; graphique D : OCDE, Base de données sur l'emploi.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932565585>